



Votre magazine d'informations municipales



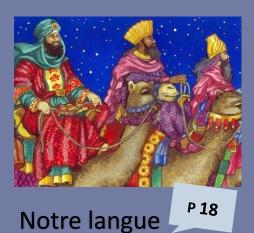
Zoom sur nos associations

Foot : Kaltenhouse/Marienthal : place à l'Union Sportive...



Vie communale

Les 150 ans de l'église...



Mer kenne alli d'Gschécht von de Hàilige dreì Keni...

SOMMAIRE

EDITO DU MAIRE

3

VIE COMMUNALE

4

Décisions du conseil municipal

Les travaux en images

Nettoyage du cimetière

10

FOCUS SUR

Le mot du député

Recensement 2024

Nos déchets : biodéchets

Le saviez-vous?

12

ÉDUCATION ET ENFANCE

Les élus en visite

Vie des écoles

14

VIE ASSOCIATIVE

Football : place à l'Union Sportive

En bref: nos bons moments

16

VIE DU VILLAGE

Exposition 150 ans de l'église

Cérémonie du 11 novembre

La fête des Aînés - Nos jeunes élus

18

NOTRE LANGUE

La légende des Rois Mages...

...Et de leur galette

20

INFORMATIONS

COMMUNAUTAIRES

Déraccordement et récupération des eaux de pluie - PLUi

CAH - Temps forts de l'année 2023

22

VIE SPORTIVE

TCK: résultats de la saison

Marche d'automne

23

CARNET DE FAMILLE

AGENDA

24

MAIRIE DE KALTENHOUSE

20, rue principale, 67240 Kaltenhouse 03 88 63 21 05 secretariat@kaltenhouse.fr

> www.kaltenhouse.fr Horaires d'ouverture

Lundi 9h-12h /14h-17h

Mardi 9h-12h /14h-17h

Mercredi 9h-12h

Jeudi 9h-12h /14h-17h

Vendredi 9h-12h /14h-17h



Commission de la communication :

Patrice BUSCH
Dominique CHER
Delphine ENGEL
Franck HEIT
Marie-Anne KLIPFEL
Céline LANG
Lionel MARTZ
Michèle VIVIER
Isabelle WENGER

Un grand merci à tous nos photographes!



Chères Kaltenhousiennes, chers Kaltenhousiens,

a fin d'année approche et avec elle s'ouvre une période qui rime avec festivités et solidarité. Vient le temps où les rencontres familiales et amicales se multiplient, nous rappelant qu'il est essentiel de prendre soin de notre entourage et de celles et ceux qui en ont besoin. De quoi rêver et ouvrir ensemble la parenthèse enchantée de Noël!

Hélas, cette année encore, l'actualité violente et anxiogène nous rattrape : un nouveau conflit vient d'éclater sur notre planète, d'autres s'enlisent... Le meurtre d'un enseignant à Arras nous rappelle les attentats terroristes qui ont frappé notre pays il n'y a pas si longtemps. Nous ne pouvons que condamner ces attaques barbares. Face à cela, il faut se rappeler que le vivre-ensemble, la solidarité et la paix se cultivent par un engagement actif de chaque jour. Quel rapport avec notre village du nord de l'Alsace me direz-vous ?

Je vous dirais simplement que le bien vivre-ensemble commence ici, chez nous ! En faisant preuve de tolérance, de patience et de respect mutuel, nous pourrions régler tous ces petits conflits de voisinage qui gâchent notre vie : un chien aboyant toute la journée, un mégot jeté n'importe où, un trottoir souillé par une crotte ou une zone non-fumeurs pas respectée.

Le bien-vivre, c'est aussi prendre soin de notre planète : inondations et sécheresse à répétition vont aller en s'aggravant et nous devons mieux gérer la ressource en eau et économiser l'eau potable. Vous en saurez plus sur le programme de déraccordement et de récupération des eaux de pluie lancé par la CAH dans les pages "informations communautaires" de ce bulletin.

Le bien-vivre, c'est enfin et surtout prendre soin des plus fragiles. Dans ce but, mon équipe et moi-même avons mis la sécurité au premier plan par, entre autres, des aménagements de voirie et la création de places de stationnement pour libérer de l'espace piétonnier. Malgré cela, les plaintes augmentent : des véhicules garés hors emplacements dédiés ou sur les trottoirs, les bandes cyclables, dans les rues. Est-il normal que des personnes avec enfants, des personnes âgées ou fragiles soient dans l'obligation de marcher sur la chaussée, exposées aux dangers de la circulation ? Je lance un appel au civisme et au respect de tous. Et ce respect commence à l'échelle de chacun : rentrer son véhicule dans sa propriété ou le garer à une courte distance de son domicile ; pour les parents d'élèves, se garer derrière la mairie, au niveau du foyer. Rappelons que pour la sécurité des enfants — de vos enfants — la rue des Sœurs est une zone de rencontre où piétons et cyclistes sont prioritaires. Seuls les riverains et le personnel enseignant peuvent y accéder en voiture.

Pour 2024, ensemble faisons le choix de contribuer positivement pour notre village et notre planète, à la construction d'un monde meilleur... Laissez-moi conclure en remerciant mes collaborateurs, le personnel communal administratif et technique, qui sont chaque jour à mes côtés pour l'accomplissement de ma tâche.



Joyeuses fêtes et bonne année!
Frölische Winachte an Alli un viel Glück fer's neie Johr!

Bien sincèrement, Votre Maire Isabelle Wenger

Les décisions du c

Séance du 28 août 2023

I. AFFAIRES FINANCIÈRES

1.1 – Participation financière aux frais de consommation d'électricité de l'Association de pêche de Kaltenhouse pour un montant de 1 484,07 €, au titre de l'année 2022

1.2 - Contrat de prestation des contrôles et entretien des points d'eau incendie du réseau public d'eau potable

SUEZ Eau France est chargé de la maintenance et du contrôle technique des points d'eau incendie (PEI) par contrat de prestation de services comprenant les options ci-dessous, pour une durée de 4 ans :

- contrôle visuel et mécanique des PEI
- vérification des performances hydrauliques
- rapport annuel
- intégration au système d'information géographique (SIG)
- communication avec le SDIS 67

Rémunération:

Sera calculée au prorata du nombre d'appareils de protection visité et révisée annuellement sur la base des indices connus au 1^{er} octobre de l'année N, sans pouvoir être inférieure aux indices de base.

Prestations en option:

Prise des mesures au GPS et transmission au SDIS : 19,- € HT par poteau soit 1 330,- € HT pour les 70 poteaux Saisie des PEI indisponibles et à nouveau disponibles

Mise en place d'une numérotation par autocollant avec le numéro du PEI : prix unitaire 7,- € HT

1.3 - Dossier : vidéoprotection

Suite à la demande de mise en place d'un système de vidéoprotection auprès des services de la Préfecture, après rendez-vous avec les services de la gendarmerie nationale pour une meilleure visibilité du dossier et des contraintes publiques à modifier, une réévaluation du devis a été demandée à SECURIS.

Validation du nouveau devis d'un montant de 42 800,-€ HT

Approbation des travaux de génie civil à hauteur de 28 350,- € HT

Plan de financement prévisionnel du dossier

Région – 40 %	28 460,- € HT
CeA - taux modulé 30 %	21 345,- € HT
Autres – fonds propres 30 %	21 345,- € HT

Les démarches de demandes de subvention seront effectuées auprès des différents financeurs.

1.4 - Acquisition foncière parking de la Crémaillère

Validation à l'unanimité de la décision d'acquérir le parking de la Crémaillère (section AM parcelle N° 51 de 6,60 ares et parcelle N° 94 de 0,31 are) selon les recommandations de l'EPF (Établissement Public Foncier). Les frais attenants à cette vente seraient à la charge de la commune (géomètre et notaire).

Pour information, une réévaluation du prix a été demandée auprès des services des Domaines.

Mme le Maire transmettra cette demande aux consorts MARTZ.

II. AFFAIRES GÉNÉRALES

2.1 - Recensement de la population 2024

Le recensement aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024.

Sandra WECH et Michèle WALTER ont été désignées agents coordonnateurs communaux, pour mettre en place la logistique, organiser la campagne locale, organiser la formation des agents recenseurs, assurer leur encadrement et leur suivi.

Quatre agents recenseurs seront recrutés prochainement.

conseil municipal

Séance du 28 août 2023 (suite)

2.2 - Dossier chasse communale

Les baux de location des chasses communales sont établis pour une durée de 9 ans et les baux actuels expirent le 1^{er} février 2024. Les chasses seront donc remises en location dans les mois qui viennent pour une nouvelle période de 9 ans, soit du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033.

- Décision relative à l'affectation du produit du fermage des terrains appartenant à la commune :
 - La part du produit de la chasse sera affectée au profit du budget communal
- Résultat de la consultation des propriétaires fonciers ayant à se prononcer sur l'affectation du produit du fermage :
- →344 propriétaires concernés pour une surface totale de 267 ha 04 a
- →237 propriétaires ayant décidé l'abandon pour une surface de 194 ha 05 a 18 ca
- La commission de location :

Désignation de Delphine ENGEL et Jean-Marc HEILMANN membres de la commission de location et membres de la Commission Communale Consultative de la Chasse (4C).

III. AFFAIRES D'URBANISME

3.1 - Proposition de construction du nouveau plan de zonage / PLUi CAH

Présentation du programme de travail sur l'élaboration des documents règlementaires du PLUi, avec harmonisation de zonage sur l'ensemble des documents d'urbanisme de la CAH, dans le cadre d'une élaboration d'un PLUi.

- Les zones urbaines dites "Zone U" : secteurs déjà urbanisés et secteurs où les équipements publics existants ou en cours de réalisation ont une capacité suffisante pour desservir les constructions à implanter
- Les zones à urbaniser dites "Zone AU" : secteurs destinés à être ouverts à l'urbanisation
- Les zones agricoles dites "Zone A" : secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles
- Les zones naturelles et forestières dites "Zone N" : secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison soit de la qualité des sites, milieux et espaces naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique, soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturels, soit de la nécessité de préserver ou restaurer les ressources naturelles, soit de la nécessité de prévenir les risques notamment d'expansion des crues

Validation des propositions de modification du nouveau plan de zonage soumises en vue de son harmonisation.

IV. DIVERS ET POUR INFORMATION

- Acquisition d'un nouveau panneau d'information pour 19 885,- € HT
- Rentrée scolaire :
 - ♦ École maternelle : arrivée d'une nouvelle directrice
 - ♦ Travaux : rénovation de la salle de classe de la directrice à l'école maternelle, enlèvement du bac à sable et de la délimitation des jeux à l'école maternelle, rénovation du bureau de la directrice de l'école élémentaire
 - Changement des ordinateurs portables et des téléphones pour les deux directrices
- Personnel
 - 2 jeunes vacataires ont été recrutés en juillet et août pour les extérieurs
 - ♦ 1 agent de la CAH est venu apporter de l'aide pour l'arrosage
 - ♦ Recrutement d'un agent de propreté pour un mois
 - ♦ 2 stagiaires (secrétaires assistantes) en Mairie
 - ♦ Recrutement des apprentis pour la prochaine rentrée scolaire (CAP Espaces verts et CAP accompagnement éducatif petite enfance)
 - ♦ A compter du 1^{er} octobre, Mme Michèle Walter assurera le poste d'adjoint administratif pour succéder à Anny Bignet en retraite le 31 décembre 2023
 - ♦ Embauche de 2 agents (22h50/personne) pour l'entretien des bâtiments communaux
- Les panneaux de signalisation du sens unique ont été mis en place rue de Schirrhein
- Matinée de nettoyage au cimetière programmée le 2 septembre 2023

Les décisions du c

Séance du 9 octobre 2023

Avant de commencer la séance, présentation de Mme Michèle WALTER, agent d'accueil, personnel CAH mis à disposition au profit de la commune de Kaltenhouse, et qui succède à Anny BIGNET, en retraite le 31/12/2023.

I. AFFAIRES FINANCIERES

1.1 – Acquisition d'un nouveau véhicule utilitaire

Après réception des devis de Citroën, Renault et Peugeot, validation de l'achat d'un véhicule utilitaire électrique de marque Citroën pour un montant de 37 277,48 TTC

1.2 - Modification du contrat de location des salles

Présentation et validation des tarifs de remplacement de la vaisselle et des forfaits de nettoyage (cuisine = 50 €, salle/WC = 50 € et vaisselle = 30 €)

II. AFFAIRES GÉNÉRALES

2.1 - Adhésion à la démarche régionale "Commune Nature"

Mission pour l'élaboration d'un plan de gestion différenciée confiée à la société FREDON Grand'Est, dont le montant sera de l'ordre de 8 700,- € HT. Cette étude, subventionnable à 80%, ouvre droit à d'autres subventions :

- Subvention jusqu'à 50% du montant HT du matériel nécessaire à la suppression des produits phytosanitaires
- Prise en charge des éléments de communication sur cette démarche jusqu'à 40% du montant HT Les demandes de subventions seront faites auprès de la Région Grand Est et de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse

2.2 - Rénovation énergétique du Foyer

• Convention d'accompagnement avec le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) pour une contribution financière de 3 000,- €

Présentation de l'étude de faisabilité

Pour la partie ancienne du foyer, estimation sommaire des travaux : 231 000 € avec une option pour des panneaux photovoltaïques pour 35 000 €

Pour l'autre partie du bâtiment, estimation sommaire des travaux : 172 000 €

La simulation thermique du bâtiment estime la consommation à 160 kWh/m²/an, ce qui le classe en catégorie D. L'objectif de la réhabilitation thermique est de passer de 160 à 50 kWh/m²/an soit une réduction de 68 % sur la dépense de chauffage, qui passerait environ de 15-20 000 €/an à 5-6 000 €/an.

Une consultation sera engagée pour désigner un maître d'œuvre pour les travaux de réhabilitation thermique du foyer.

2.3 – Baux de chasse communale pour la période 2024-2033

Situation actuelle:

- Le lot n° 1 de 164,04 ha est loué à l'association de Chasse du Nonnenhof, qui ne souhaite pas renouveler ce bail.
- Le lot de chasse intercommunale Kaltenhouse-Bischwiller dont la partie incluse dans le ban communal de Bischwiller est de 103 ha, est attribué à l'association de Chasse du Nonnenhof, qui ne souhaite pas renouveler ce bail.

Il est donc proposé de revenir à un seul lot de chasse pour la période de 2024-2033 (Lot n° 1 constitué de l'ancien lot de Kaltenhouse et de l'ancien lot intercommunal avec une superficie totale de 267,04 ha) et de procéder à la location par appel d'offres, avec un prix de location de 1 850 €, sans fixation de prix de réserve.

2.4 - Renouvellement des commissions de contrôle des listes électorales

Désignation de :

Camille SCHNEIDER, titulaire et Raphaël BALTZLI, suppléant, membres du Conseil Municipal

Vincent ENGEL, titulaire, et Richard STEINMETZ, suppléant, pour la fonction de délégués de l'administration

Claude BASCH, titulaire, et Nelly HEILMANN, suppléante, pour la fonction de délégués du tribunal judiciaire

2. 5 - Désignation d'un représentant de la commune

Correspondant relation presse DNA

Suite au départ à la retraite de Mme Anny BIGNET, désignation de Mme Dominique CHER comme correspondant relation presse DNA

conseil municipal

VIE COMMUNALE 7

Séance du 9 octobre 2023 (suite)

• Délégués pour la régie communautaire d'assainissement

Dans le cadre de la création d'une régie communautaire d'assainissement à compter du 20 janvier 2024, désignation de Franck HEIT, titulaire et de Patrice BUSCH, suppléant

2.6 - Présentation du rapport d'activité de la CAH pour l'année 2022

III. Divers

3.1 - Acquisition de deux défibrillateurs

Validation du choix de CARDIA PULSE pour la fourniture et l'installation de deux packs extérieurs, avec alarme et chauffage pour un montant de 3 483,60 € TTC

3.2 - Acquisition d'un nouveau logiciel état civil – population – cimetière

4 prestataires ont été sollicités ; avant de prendre une décision, le conseil municipal souhaite avoir le coût de la reprise des données pour les années antérieures par AGEDI.

PRESTATAIRES	ABONNEMENT/ AN	Reprise des données installation logiciels formation	Informations à prendre en compte	
JVS MAIRISTEM	2 280,-	1 180,-	Ancien prestataire	
BERGER LEVRAULT	/	/	/	
COSOLUCE	1 495,90	1 420,-	Prestataire des logiciels de Compta et Gestion financière, emprunts	
AGEDI	666,-	2 900,-	Reprise des données de l'année en cours - pour les années antérieures un coût supplémentaire sera demandé	

IV. DIVERS - pour information

- Vin d'honneur offert à l'occasion des 150 ans de l'église St Wendelin
- Fête des aînés dimanche 26 novembre 2023
- Mise à disposition de personnel de la CAH à la commune (apprentis aide-éducative et espace verts et agents d'entretien)
- Mutation à la CAH (agents techniques, ATSEM et adjoint administratif)
- Contrôle de la stabilité des mâts d'éclairage public dans certaines rues
- Travaux d'élagage sur la ligne SNCF prévus semaine 46
- Travaux de marquage au sol rue des Cerises et rue du Presbytère
- Rupture de la canalisation rue Principale
- Les travaux concernant le changement de l'éclairage en LED par l'entreprise SOGECA sont enfin terminés
- Bio déchets : à partir de janvier, les particuliers seront incités à faire du compostage avec la possibilité d'acheter 1 composteur à prix cassé. Il sera également possible de déposer les biodéchets à l'extérieur de la déchèterie de Haguenau ou de Bischwiller



epuis le 1^{er} octobre, Michèle WALTER a pris son poste à la mairie et assure avec sourire et enthousiasme les fonctions d'Anny BIGNET, qui sera officiellement en retraite le 31 décembre 2023.

Nous souhaitons à l'une la réussite et à l'autre le meilleur dans sa nouvelle vie !

Les travaux en images

• Rue des Cerises & rue du Presbytère

Remplacement des panneaux de signalisation verticale et réalisation d'un nouveau marquage dissuasif au sol.

Instauration d'un contresens pour les cyclistes avec remplacement des panonceaux "sauf riverains" par "sauf cyclistes".





Nouveau panneau d'information

pour 19 885,- € HT

• Rue de Schirrhein

Réfection et réorganisation du stationnement et création de places du côté droit en descendant la rue, afin de rendre le trottoir de gauche aux piétons. Toute la rue est en sens unique avec instauration d'une zone limitée à 30 km/h.



Nettoyage du cimetière, un partage citoyen

epuis plusieurs mois, comme partout ailleurs en France, les employés communaux ne peuvent plus utiliser de pesticides et doivent procéder au désherbage manuel des espaces publics. La tâche est considérable. Aussi, pour conserver la propreté de son cimetière, la municipalité a organisé plusieurs nettoyages durant l'été : en juillet par des bénévoles autour de Mme le Maire et un agent communal, en août par les deux vacataires et enfin en septembre.



Ainsi, samedi **2 septembre 2023**, autour d'Isabelle Wenger, près de 15 personnes – membres du conseil municipal avec famille et enfants, ouvrier municipal et bénévoles – ont participé à cette séance citoyenne. Équipés de gants, râteaux, binettes, sacs poubelles et petits containers, les jardiniers ont nettoyé avec application les allées du cimetière. Cette opération a été suivie de deux matinées les **7** et **13 septembre**.

Si l'entretien des allées est à la charge de la commune, les familles à qui appartiennent les concessions doivent assurer leur part de travail autour des tombes : il faudrait au minimum ne pas jeter de papiers par terre, des poubelles de tri ont été installées à cet effet.

Le cimetière, endroit symbolique auquel la population de Kaltenhouse est bien sûr très attachée, est un lieu important et quand le cimetière n'est pas assez propre au goût de certains, ils s'empressent de critiquer. Cela ne fait pas avancer les choses pour autant. En revanche, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour participer à la prochaine session de désherbage des allées : au-delà de ce nettoyage, chacun pourra prendre conscience de la somme de travail derrière l'entretien d'un tel lieu et participera à la vie communale et au devoir de mémoire.











Tous les 1^{ers} mercredis du mois, les habitants peuvent entendre le test de la sirène, signal national d'alerte. Donc pas de panique ni de danger imminent ou en cours ! Il s'agit d'une vérification du bon fonctionnement du système.



10

LE MOT DU DÉPUTÉ...

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Un monde en mutation

Dans un monde en constante évolution, marqué par des conflits et des incertitudes, d'énormes défis se dressent devant nous. Les conflits armés, les crises climatiques, les défis énergétiques et bien d'autres menaces planent sur notre avenir.

Il est temps de mettre fin à l'isolement et d'adopter une approche d'entraide à l'échelle nationale et internationale. Les citoyens engagés doivent défendre les valeurs fondamentales de Liberté, d'Égalité et de Fraternité. En unissant nos forces, nous pouvons construire un avenir meilleur pour tous, garantissant un monde plus stable, pacifique et prospère pour les générations futures.

Écoute et partage

Au cours de l'année, j'ai eu le privilège de vous rencontrer lors de mes permanences dans les 42 communes de notre circonscription. Vos préoccupations, idées et suggestions ont guidé notre travail pour améliorer nos lois et mieux répondre à vos besoins.

Fêtes et espoir

À l'approche des fêtes de fin d'année, je vous invite à profiter de moments chaleureux en famille et entre amis, lors des célébrations de Noël et de la Saint Sylvestre. Ces moments festifs sont l'occasion de se retrouver, de partager des moments précieux et de cultiver la joie et la sérénité.

A scheni Wihnachte un a güeti Rutsch ins Nejes Johr

Vincent Thiébaut, Député de la Circonscription

Permanences à Kaltenhouse, les prochaines dates à retenir :

 Les 15 janvier, 18 mars et 21 mai 2024 de 15h45 à 16h45, en mairie



Du 18 janvier au 17 février 2024, l'INSEE organise le recensement de la population, en partenariat avec les communes. Un agent recenseur, muni d'une carte tricolore, signée par le maire, dépose les questionnaires chez vous, vous aide à les remplir si vous le souhaitez, vient les récupérer ; vous pouvez également opter pour le recensement en ligne en consultant le site : www.le-recensement-et-moi.fr

Ces 4 agents recenseurs opèreront dans le village : merci de leur réserver le meilleur accueil !



Marie-Claire FUCHS



Nathalie LEMOINE



Jean SOUZY



Richard STEINMETZ



NOS DÉCHETS

Valorisons nos déchets alimentaires!

Depuis avril 2022, la Communauté d'Agglomération de Haguenau s'est engagée dans la valorisation de nos

déchets et la lutte contre le gaspillage alimentaire. Grâce à des résultats encourageants, la CAH étend maintenant son expérimentation afin de proposer des solutions qui répondent au mieux aux besoins des habitants.

En à peine 1 an et demi, plus de 1000 habitants se sont déjà engagés dans l'expérimentation, équipés d'un bioseau, un contenant pratique pour la collecte des biodéchets. Ils ont ainsi permis de valoriser plus de 90 tonnes de déchets alimentaires (20 tonnes de plus ont également été collectés dans les cantines du territoire), qui ont pu être transformées en compost! Ce franc succès permet le déploiement de l'expérimentation sur l'ensemble du territoire.



Bientôt chez vous...

La CAH prévoit l'installation de points de collecte à l'extérieur de ses 7 déchèteries dès le mois de janvier, ainsi que dans toutes les communes qui le souhaitent début avril 2024.

Envie de vous essayer au compost ?

Pour ceux qui ne possèdent pas encore de bioseau, il est possible d'en obtenir un auprès du service Ordures Ménagères, en présentant sa carte de déchèterie comme justificatif. À partir du mois de mars, la distribution de composteurs, de lombricomposteurs et de bioseaux sera également proposée dans ou à proximité de chaque commune, offrant ainsi des options flexibles pour la gestion des biodéchets à domicile.



LE SAVIEZ? VOUS =



Des chiffres pour construire demain

Le recensement de la population est un acte civique obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. Pour les communes de moins de 10 000 habitants, il a lieu tous les 5 ans.

À quoi sert le recensement?

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Des chiffres collectés découle la participation de l'État au budget des communes.

EDUCATION & ENFANCE

VISITE DES ÉCOLES

ardi 5 Septembre, pour la visite des écoles, Isabelle Wenger, la maire, était accompagnée de Dominique Cher, adjointe et de Delphine Engel, adjointe et présidente de la commission des Affaires scolaires.





Par la voix de son maire, Kaltenhouse souhaite une bonne année scolaire à tous les enfants, les parents d'élèves et le personnel des écoles.

ÉCOLE MATERNELLE

ans le cadre de la semaine du goût, la classe de Grande Section s'est rendue à la boulangerie Bruder à Kaltenhouse le 16 octobre. Au programme de cette matinée gourmande : visite de la boulangerie, découverte du métier de boulanger et ateliers de pâtisserie et viennoiserie. Un grand merci à toute l'équipe de la boulangerie de nous avoir si chaleureusement accueillis!

laissé place à de larges sourires.

Les enfants ont pris beaucoup de plaisir à mettre la main à la pâte lors de trois ateliers :







Réalisation de croissants





Réalisation de manneles en brioche

Décoration de bredele en forme de bonhomme

Le lendemain Sylvain, le boulanger, nous a rapporté nos manneles tout chauds pour le goûter. Nous nous sommes régalés!





ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Sortie RAND'EAU contée

n ce vendredi **15 septembre 2023**, les élèves de l'école élémentaire ont beaucoup apprécié la sortie conviviale : RAND'EAU contée, lors de laquelle ils ont été fiers de réaliser 12 km à pied ! Bravo à nos jeunes sportifs !









arche agrémentée par l'écoute d'histoires lues par des conteuses, une expérience "pieds-nus" dans la Moder, un pique-nique à Haguenau et des activités de sensibilisation au respect de l'environnement à l'aire de jeu de Kaltenhouse, au départ et à l'arrivée.

Cette expérience a donné lieu à d'intéressantes productions écrites et illustrées de nos élèves !

Remerciement à l'USEP pour l'organisation de cette journée!

Les athlètes de l'école élémentaire

omme le veut la tradition à l'école élémentaire de Kaltenhouse, tous les élèves ont participé **lundi 16** et **mardi 17 octobre** au concours départemental d'athlétisme organisé par l'USEP : "L'école la plus sportive".

La matinée du 16 octobre a été consacrée à des épreuves individuelles de course rapide, saut en longueur, lancers à bras cassé et en rotation. Des parents d'élèves volontaires ont contribué à la tenue des différents ateliers. L'après-midi du 17 octobre, les élèves ont couru par classe selon un principe de relais (de 400 mètres pour les plus jeunes à 1 600 mètres pour les plus âgés). Les élèves ayant obtenu le plus de points se sont vus remettre une médaille. Ces épreuves athlétiques renforcent la cohésion au sein de l'établissement et permettent à chaque enfant

de se dépasser.







Football : place à l'Union sportive !

L'entente Kaltenhouse-Marienthal est devenue l'Union Sportive Kaltenhouse-Marienthal (USKM) au 1^{er} juillet 2023

n 2012, les clubs de football de Kaltenhouse et de Marienthal ont décidé de créer l'Entente KALTENHOUSE – MARIENTHAL (EKM) dans le but d'unir leurs ressources humaines, sportives et financières. Les joueurs des deux clubs ont ainsi pu continuer à pratiquer leur sport favori dans des conditions d'accueil, d'encadrement et de niveau sportif les meilleurs possibles.



n fin de saison 2021-2022, les équipes seniors I, II et III ainsi que les équipes de jeunes U18 – U15 – U13 évoluaient sous la bannière de l'EKM. Le classement de l'équipe fanion de l'Entente a progressé au fil des années jusqu'à décrocher, à cette date, la montée au niveau Régional 3.

Avec la création de la Région Grand Est et la naissance de la Ligue éponyme, la réglementation fédérale a été refondée et elle ne permet plus aujourd'hui aux clubs en entente d'évoluer au niveau Régional.

Après 10 années de projets sportifs communs, notamment au niveau des jeunes, et après une première saison sportive de l'équipe sénior I sous le régime de la dérogation avec un maintien sportif à la clé en Régional 3, c'est tout naturellement que les deux clubs ont régularisé



Le nouveau club est géré par un comité directeur de huit membres : Alfred Lienhardt et Alain Gieck (coprésidents), Patrick Plaue et Frédéric Roser (vice-présidents), Philippe Hoeltzel (président des jeunes), Déborah Lienhardt (secrétaire), Jean-Marc Ziegler (trésorier), et Valentin Hoeltzel (trésorier-adjoint). leur situation administrative en décidant de fusionner sous l'appellation Union Sportive KALTENHOUSE – MARIENTHAL (USKM) au 1^{er} juillet 2023 afin de pouvoir poursuivre leur projet global de Développement et d'Education Sportive.

Actuellement, l'USKM est représentée par 2 coprésidents (Alfred LIENHARDT et Alain GIECK) et compte environ 400 licenciés, 35 dirigeants et 20 éducateurs pour 24 équipes couvrant toutes les catégories de jeunes, de séniors et de vétérans ; ce qui en fait l'un des plus importants clubs de football aux alentours.

La commune adresse ses Vœux de longévité et de réussite sportive à l'USKM!

Une page d'histoire

FCE Kaltenhouse. Sa création remonte à 1949, lorsqu'une poignée d'adultes amateurs de ballon rond, poussés par quelques jeunes villageois évoluant dans les clubs voisins, s'étaient attelés à aménager un terrain en lisière de forêt. Sur le plan sportif, le FCEK a décroché un premier titre de champion d'Alsace en 1960 (Division 4) et a évolué en Division d'Honneur au cours de la saison 1996-1997. Il a aussi inscrit son nom au palmarès de la coupe du Crédit Mutuel en 1996.

ASC Marienthal. L'ASCM - Football, créée en 1911, a constitué l'une des huit sections de la Concordia. Elle a connu une ascension fulgurante entre 1981 et 1995, passant de la Division 4 à la Division d'Honneur.

Et cette page va continuer à s'écrire avec pour écrin le nouveau Club-house de Kaltenhouse, dont le projet est sur les rails...



Bons moments en photos...





Annonces



À vos agendas!

Le prochain Salon de Printemps aura lieu le **17 mars 2024** dans la salle multi-activités

Bibliothécaire bénévole, pourquoi pas vous ?

a plupart des bibliothèques du Réseau TILT fonctionnent grâce à l'investissement de plus de 80 bénévoles qui prêtent main forte à la quarantaine de professionnels. Leur aide précieuse permet de proposer les plages d'ouverture amplifiées, des animations pour les usagers et les écoles, la mise en rayon des documents, le bon fonctionnement de la navette. Les bénévoles peuvent également participer au choix des ouvrages à acquérir.

L'aventure vous tente ? Vous avez un peu de temps libre et aimez l'univers des bibliothèques ? Des bibliothèques du réseau ont besoin de renforcer leurs équipes et sont prêtes à vous accueillir.

Renseignez-vous auprès de notre référente "bénévole" :

Stéphanie Ferreira – 03 88 52 52 87 – stephanie.ferreira@agglo-haguenau.fr



16 VIE DU VILLAGE

La Paroisse en fête

es **15, 21 et 22 octobre**, le public intéressé par l'histoire locale a pu visiter l'exposition-conférence organisée par l'Association pour la Protection du Patrimoine Architectural et Culturel de Kaltenhouse (ASPACK) dans le cadre du 150ème anniversaire de l'église Saint Wendelin.

Une exposition d'anciens objets de culte, des nombreuses photographies et plusieurs films ont permis aux visiteurs de se faire une idée plus concrète des manifestations religieuses d'antan.

Une visite guidée retraçait l'histoire de la communauté villageoise depuis 1260, avec la consécration de la première chapelle le jour de Pâques 1443, la difficile acceptation par le clergé de Saint-Georges de l'érection en paroisse en 1751 et enfin l'inauguration de la nouvelle église en 1873.

Les visiteurs ont pu découvrir les éléments inscrits sur la liste des Monuments Historiques tels que les stalles du chœur de Bender, les autels latéraux d'Amann, ébéniste haguenovien, ou l'orgue Stiehr Mockers ainsi que les peintures de Joseph Asal. La légende d'Elisabeth de Hongrie apparaissant dans un des vitraux les a charmés et les sculptures - d'une qualité rare - du chemin de croix par Schaeffer, un disciple de Théodore Klemm, ont fait leur admiration.





11 novembre

l'issue de l'office religieux, la population s'est retrouvée devant le monument aux morts pour commémorer le $105^{\text{ème}}$ anniversaire de l'Armistice de 1918 et rendre hommage à tous ceux tombés pour la France par la commémoration de la Victoire et de la Paix.



Étaient au rendez-vous autour d'Isabelle Wenger, Maire du village, les élus de la commune, Monsieur le général Degoulange, les représentants de la 323ème section de la Médaille Militaire accompagnés de leur porte-drapeau ainsi que les sapeurs-pompiers de Kaltenhouse. Parmi le nombreux public, on pouvait aussi noter la présence des adjoints honoraires, du président de l'OSCL et des présidents et membres des associations locales.

Après le mot d'accueil d'Isabelle Wenger, la cérémonie, sobre, a été ponctuée de moments intenses : lecture d'un poème par des élèves de l'école élémentaire, dépôt de gerbe avec deux élus du conseil municipal des enfants, sonnerie aux morts, minute de silence, lecture du message du ministre des armées avant que la Marseillaise ne soit chantée – a capella – par les élèves de l'école élémentaire, sous la baguette de leurs enseignantes.



Un porte-drapeau à l'honneur

Pour clore cette célébration, Madame le Maire a mis à l'honneur Monsieur Benoît Bultel, porte-drapeau de la 323ème section de la Médaille Militaire, en lui attribuant l'insigne et le diplôme d'honneur pour ses trois années de bons et loyaux services en tant que porte-drapeau national.

A l'issue, tous les participants ont été conviés au vin d'honneur offert par la commune.

MOMENTS FESTIFS

journée conviviale autour d'une belle table.

Après les salutations d'usage, Madame le Maire, Isabelle Wenger a remercié tous les acteurs en coulisse qui ont aidé à la préparation et à la décoration de la salle et a souhaité la bienvenue à la classe 1953. Après un instant de recueillement pour ceux qui ne sont plus là, ceux qui sont touchés par la maladie et ceux qui sont dans la Après ce dimanche convivial et joyeux, les aînés se sont détresse, elle a fait un court résumé des actions menées séparés en début de soirée en promettant de se par l'équipe municipale depuis près de trois années.

Vincent Thiébaut, député de la 9^{ème} circonscription et Michel Lorentz, Conseiller d'Alsace, sont venus saluer l'assemblée tandis que M. Claude Sturni, président de la communauté d'agglomération et Maire de Haguenau était excusé.

Les deux vamps : le retour...

Au moment du dessert, Eugénie et Alice, de retour de la capitale, nous ont conté - en alsacien - leur aventure à la table du couple royal d'Angleterre, du président Macron et de son épouse à Versailles... avec moquerie, bon sens et humour. À la fin de ce sketch hilarant, Christiane Basch et Isabelle Wenger ont été saluées par un tonnerre d'applaudissement. Cette bonne ambiance a perduré toute l'après-midi avec des chansons et chants de Noël, entonnés par Léon Singer et repris en chœur par tous.

imanche 26 novembre a eu lieu le repas des ainés, Enfin, Marcel Klipfel a profité de l'occasion pour faire rassemblant plus de 160 personnes pour une don à la commune de trois registres d'état civil de Kaltenhouse (mariages, naissances et décès), couvrant la période révolutionnaire. Les actes étant à l'époque rédigés en allemand gothique, il les a traduit pour faire de ces ouvrages un outil de travail pour les généalogistes. Très touchée, Madame le Maire l'a remercié pour ce précieux cadeau.

retrouver l'année prochaine.



Des nouvelles du conseil municipal des enfants

près avoir nettoyé les bacs de l'école élémentaire, les jeunes élus se sont retrouvés en octobre, sous un soleil radieux, pour planter des herbes aromatiques (romarin, menthe...) et des bulbes qui sortiront de terre et fleuriront au printemps.







Le 11 novembre, ils ont participé avec fierté, par leurs chants et poèmes, à la commémoration en l'honneur des soldats tombés lors de la Première Guerre Mondiale et de tous ceux qui ont donné leur vie pour la France. Puis Chloé et Mathis ont déposé, avec Madame le Maire, une gerbe au monument aux morts.



Le 6 décembre, les enfants ont décoré dans la joie et la bonne humeur les sapins de la place de la mairie. À l'occasion de la Saint Nicolas, ils ont été récompensés par un mannele!

La légende des Rois Mages...

er kenne alli d'Gschécht von de Hàilige dreì Keni, die de berühmte Sterne bìs zu Jesus nohrgelaufe sìnn, fer ihm Gschenke brìnge : Gold vom Balthasar, Wieroich vom Melchior und Myrrh vom Gaspard. Aver de dreì Keni han ieri Spuer b'sonders im Elsass hinterlonn...

Nach ìhre Reis auf em Rhiin, hànn se sech in Ribeauvillé of kanlde un bim e Beck d' Gàschtfrendschàft gfundà. Ver em merci ze sawe, stelle die dreì Keni à Kuchenform har, de d'Form vom ìhrem Turbans vorstellt. De Nàme des Gàstgebers, Kugel, get de Nàme im Küechà : de KUGELHOPF!

D'Ewergàb will dàss d'Hàilige drei Keni, de in Köln begràwe sinn, jedes Johr auf d'Hechà vom Champ du Feu zurück komme, um d'Luft ze reinige vom schlàchte Geischt mit Wieroich, dàss d'Luft s'gànze Johr gut schmeckt, s'Gold wie s'Pulver säijt und d'Myrrh wie s'Grààs weder wàchse losst.

Nous connaissons tous l'histoire des trois Rois Mages qui ont suivi la fameuse Etoile jusqu'à Jésus pour lui apporter des présents : l'or de Balthazar, l'encens de Melchior et la myrrhe de Gaspard. Mais en Alsace, ils ont marqué leur passage bien plus encore...

Après un mystérieux voyage sur le Rhin, on raconte qu'ils ont fait halte à Ribeauvillé où ils trouvèrent l'hospitalité chez un boulanger. Pour le remercier, les Rois Mages confectionnèrent un moule à gâteau inspiré de la forme de leur turban. Le nom de l'hôte qui les accueillit, Kugel, donna son appellation à la forme du gâteau : le KOUGELHOPF!

La tradition veut que les Rois Mages, enterrés à Cologne, reviennent chaque année sur les hauteurs du Champ du Feu afin d'y purifier l'air infesté de mauvais esprits avec l'encens, dont l'odeur perdure toute l'année, l'or qui sème le blé et la myrrhe qui répand l'herbe.





' Tràdition vùm Dreikenigsküeche geht bìs ìns 14. Johrhùndert zerick. Àwwer sie stàmmt vùn de römische antike Saturnalien àb; àn denne Feschte sinn d'Sklààwe "d'Kenig fer ein Daa" worre ùn einer vùn denne isch àls Kenig vùm Feschtasse üssgelost worre.

D'Bohne sìnn àm Ànfàng einfàche trockeni Bohne g'sìnn ùn mìt de Zitt het m'r se mìt àllerhànd kleine G'stàlte üss Keramik ersetzt. E Fèvesàmmler ìsch e "fabophile" ùf frànzeesch.

La tradition de la galette des rois remonte au 14^e siècle. Mais elle trouve son origine dans les Saturnales de la Rome Antique ; pendant ces fêtes, les esclaves deviennent les "rois d'un jour" et l'on tirait au sort le roi du festin.

Les fèves étaient au départ de simple haricot sec, avant d'être remplacées par des figurines. Un collectionneur de fève est un "fabophile".

Fer 6 Pärsone

2 Blättertaig

140 gr Màndelpùlver

100 gr finer Zùcker

2 Eier

75 gr Waichbùtter

1 Eigahl

1 Fève

De erscht Blättertaig in e Küecheblech laije un de Taig mit de Gawel insteche

S' Màndelpulver, de Zucker, 2 Eier ùn de Waichbùtter ìn e'me Saladier mìsche

Die Gàrnitür drìwwer schmiere ùn d'Fève d'rìn versteckle De zweit Blättertaig drìwwer laije ùn de Rànd güet zàmmedricke

De Deckel mit e'me Masser inkritzle ùn mit e'm Eigahl inpänzle

20 bìs 30 Minüte bie 200° inschiesse (Thermostat 6-7)

Pour 6 personnes

2 pâtes feuilletées

140 g de poudre d'amandes

100 g de sucre fin

2 œufs

75 g de beurre mou

1 jaune d'œuf

1 fève

Placer une pâte feuilletée dans un moule à tarte, piquer la pâte avec une fourchette.

Dans un saladier, mélanger la poudre d'amandes, le sucre, les 2 œufs et le beurre mou.

Placer la pâte obtenue dans le moule à tarte et y cacher la fève. Recouvrir avec la 2^{ème} pâte feuilletée, en collant bien les bords.

Faire des dessins sur le couvercle et badigeonner avec le jaune d'œuf.

Enfourner pendant 20 à 30 min à 200°C (thermostat 6-7)



INFORMATIONS C

Grâce au soutien financier exceptionnel de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse

> et de la Région Grand-Est. d'importantes subventions

> > sont mobilisables.

La Communauté d'Agglomération de Haguenau lance son programme de déraccordement et de récupération des eaux de pluie

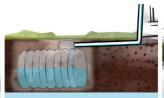
Déraccorder et récupérer l'eau de pluie, c'est utile!

Inondations, sécheresses à répétition...la ressource en eau, devenue précieuse, est au cœur de l'attention de tous! Préserver la ressource en eau est devenu un défi pour tous! L'objectif est de trouver des techniques alternatives visant à gérer les eaux pluviales à la parcelle... mais comment?

Plusieurs solutions d'installations :



Récupérateur d'eau de pluie hors-sol



Citerne de récupération enterrée



Massif d'infiltration (noues, jardin de pluie) pour la gestion des trop-pleins

80 %

d'eau de pluie

+ 1 000 € l'ensemble des

Pour plus de renseignements : **Adrien Thomas**

Animateur de gestion des eaux pluviales Direction des Cycles de l'Eau adrien.thomas@agglo-haguenau.fr - 03 88 73 71 71

Comment intégrer le programme ?

En participant aux réunions d'informations publiques qui seront organisées en 2024 dans votre commune ou en vous inscrivant via le QR code :



agglo-haguenau.fr













L'élaboration du PLUi de la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) suit son cours



La Communauté d'Agglomération de Haguenau a lancé, en décembre 2020, l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Ce document s'appliquera aux 36 communes de la CAH vraisemblablement d'ici le début de l'année 2026 et remplacera à terme l'ensemble des documents d'urbanisme. Le PLUi de la CAH dessinera le futur de notre territoire tout en veillant à un juste équilibre entre développement urbain et préservation du cadre de vie.

De nouvelles réunions publiques seront organisées pour répondre à toutes vos questions. Compte-tenu du calendrier prévisionnel, ces réunions auront lieu fin 2024/début 2025. Les dates précises vous seront communiquées sur le site internet dédié au PLUi, dans le magazine communal ainsi que dans le magazine de la CAH.

https://plui.agglo-haguenau.fr/

OMMUNAUTAIRES



Sur le terrain, à l'écoute

En 2023, avec les maires et le bureau, nous avons organisé deux tournées des chantiers et des aménagements financés par la CAH. Ces visites étaient articulées autour de la gestion des déchets, des zones d'activités économiques et de la jeunesse. Nous sommes, en effet, par-

ticulièrement attentifs aux besoins des acteurs du territoire. C'est la raison pour laquelle l'Agglomération travaille sur des domaines du quotidien comme l'économie, l'emploi, les déplacements, le logement, l'aménagement du cadre de vie...

Pionniers dans le domaine de la démocratie participative, nous avons réuni l'ensemble des élus des 36 communes de la CAH en « Assemblée

des conseillers municipaux ».

Ce fut l'occasion de solliciter leurs positionnements sur différents projets à mener, en 2024, comme le déploiement de la collecte des biodéchets

Dans le même esprit, nous avons lancé la plateforme « Mes Services » qui facilite les interactions entre les habitants et l'administration de la CAH.

C'est grâce au partage, à la proximité et à l'intelligence collective que nous parvenons à préserver notre cadre de vie si agréable.

Je vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année.

Claude STURNI, Président de la CAH

Les temps forts de l'année 2023

De nouveaux services pour les familles

Augmenter les places de périscolaire

Plus de 1600 places ont été ouvertes depuis la création de la CAH en 2017, dont une centaine de plus, à nouveau, lors de la rentrée de septembre. Les investissements se poursuivent (Schirrhein-Schirrhoffen, Mommenheim) pour répondre aux besoins des familles sur l'ensemble du territoire

Un Forum de l'accueil familial a été organisé à Bischwiller pour les assistants maternels et les parents recherchant un mode de garde.



Préserver la qualité de l'eau

La CAH poursuit son engagement! Parmi les investissements récents: le forage d'un puits à Oberhoffen-sur-Moder ou encore la modernisation du méthaniseur de la station d'épuration de Haguenau.

Des travaux ont permis de restaurer et de valoriser le cours d'eau du Rothbaechel dans sa traversée de Bischwiller.

Simplifier vos démarches administratives

La plateforme de démarches en ligne « Mes Services », accessible depuis le site web de la CAH, s'étoffe pour vous permettre d'effectuer de nombreuses démarches, de façon simple et sécurisée

> Des conseillers numériques aident les citoyens à être autonomes, et la CAH maintient toujours l'accueil de proximité dans ses services.

Toujours plus de nouvelles solutions pour se déplacer



À Brumath, le parking Abfluss de 230 places a été ouvert cet automne. Et à Mommenheim, une soixantaine de places de stationnement ont également été créées.

Bientôt 600 autres places gratuites avec le futur parking silo en gare de Haguenau.

Oser le covoiturage!

La CAH, avec 5 autres intercommunalités d'Alsace du Nord, a lancé l'application Klaxit, une plateforme qui vous permet de réduire le coût de vos déplacements. Inscrivez-vous, des avantages vous sont réservés!

> De nouvelles aires de covoiturage, comme à Haguenau avec le parking Louise-Amélie Leblois doté d'ombrières photovoltaïques.

Aménager des pistes cyclables

7 millions d'euros sont engagés pour l'aménagement de pistes cyclables aux 4 coins du territoire, pour des déplacements confortables et sûrs.



La fête du vélo 2023 a permis de découvrir la piste cyclable qui relie Bischwiller à Haguenau, le long de la Moder.

Le climat change, nous aussi!

Trier plus simplement

La CAH a accompagné tout au long de l'année les foyers dans le changement des consignes de tri des déchets. La déchèterie de Niedermodern bientôt métamorphosée, sera plus accessible et sécurisée.

Réduire l'imperméabilisation des sols

Pour favoriser l'infiltration des eaux de pluie, la CAH a engagé des opérations de désimperméabilisation des parkings des cours d'écoles et périscolaires... Des travaux qui permettent aussi de restaurer la biodiversité du sol.



Un animateur de la CAH vous conseille dans votre projet de déraccordement des gouttières. 03 88 73 71 71 / eau@agglo-haguenau.fr

Déployer un plan de sobriété énergétique

Les élus ont décidé des mesures d'économies dans les bâtiments communautaires. De plus, toutes les communes ont mis en place une extinction totale ou partielle de l'éclairage public.

> Le remplacement accéléré des luminaires par des leds complète le dispositif d'extinction de l'éclairage.

Retrouvez toutes les informations de la Communauté d'Agglomération de Haguenau sur : www.agglo-haguenau.fr, Facebook et le M'Hag



22 VIE SPORTIVE

TCK: résultats de la saison

Tournois individuels

+ de 35 ans : Yves Laurain vainqueur à Weitbruch et Bischwiller - Julien Weibel vainqueur à Seltz

4ème **série** : Blandine Seel remporte les tournois de Seltz et de

Reichshoffen

+ de 45 ans : Joël Heit remporte les tournois de Seltz et de Bischwiller



En septembre, Championnats Séniors + où le TCK a inscrit 3 équipes :

En D1: L'équipe obtient le maintien en se classant 3 ème (Julien Weibel, Florent Engel, Nicolas Peetermans et Joël Heit)

En D2 : L'équipe termine à la première place mais s'incline en phase finale (Yves Laurain, Jérôme Vollmar, Marc de Bonn, Nicolas Peetermans etJulien Weibel)

En D3 : l'équipe termine à la 3^{ème} place et se maintient dans cette division (Florent Schneider, Gilles Baldauf, Marc Luttmann, Thomas Schmitt, Marc De Bonn)



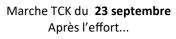




Tournoi de doubles du 20 au 29 octobre 2023 - plus de 120 participants

Double Dames: Claire Billmann et Angelina Kieffer du TC Hoerdt - **Double Mixte**: Louise Amrhein et Edouard Weber du TC Illkirch Graffenstaden - **Double Messieurs**: Maxence Gaillard et Alexandre Paszowski du TC Strasbourg Beau parcours de la paire Jérôme Vollmar/Joël Heit du TCK qui, après 3 victoires, s'inclinent en demi-finale.







115 marcheurs ont effectué le parcours de 7,5 km autour du village sous un beau soleil. Après cette marche, les randonneurs ont pu déguster les succulentes tartes flambées cuites au feu de bois, servies par les bénévoles du club.

CARNET DE FAMILLE

Grands anniversaires

97 ans Odile SCHOTT, le 17 décembre 96 ans Georges PFEIFFER, le 20 septembre

95 ans Marie-Madeleine LACHAUX, le 6 septembre

Elise MOUSSET, le 12 décembre

94 ans Marthe RICK, le 17 août

Mariette KALETA, le 8 octobre

91 ans Charles CLODY, le 29 septembre

90 ans Lucie CIRÉ, le 8 juillet

Irène GANTZER, le 9 août

Marlyse HERB, le 14 novembre Pierrette CLAUSS, le 10 décembre Etienne JAMBERT, le 25 décembre Mariette GLESS, le 30 décembre

85 ans Armand BOSSENMEYER, le 29 août

Irène KLIPFEL, le 14 septembre Monique FISCHER, le 22 octobre

Etienne BOSSENMEYER, le 25 octobre

80 ans Geneviève BRUDER, le 16 juillet

Marie-Louise ENGER, le 23 juillet
Gilbert LEMOINE, le 26 septembre
Gertrude DRACH, le 1^{er} octobre
Marguerite KRAEMER, le 23 octobre
Madeleine SCHULTZ, le 3 novembre
Marie-Rose BURCKEL, le 29 décembre

Noces d'Or

Angèle et Francis ANTONY, le 23 mars Eliane et Alain STUMPF, le 20 juillet Marie-Mathilde et Albert BAUMANN, le 27 juillet Cécile et François FRIEDERICH, le 10 août Patricia et Etienne VOLLMAR, le 17 août Christiane et Francis SCHMITT, le 26 octobre Béatrice et Jean SOUZY, le 16 novembre

Noces de Diamant

Geneviève et Hubert BRUDER, le 9 septembre Marie-Louise et Robert CARRERE, le 8 novembre

Mariages

Dominique BAEHL et André ZIMMERMANN, le 18 août Pauline GRUNENWALD et Ludovic KOCH, le 19 août Camille GRANGER et Kévin BARON, le 19 août Séverine KLIPFEL et Cédric MEHL, le 9 septembre Aline REUTENAUER et Alexandre LIEB, le 14 septembre Carole OBERLÉ et Joseph MICHEL, le 16 septembre Claire MULLER et Damien ARNOUX, le 3 octobre Laetitia TOURNEUR et Cyril WITTMER, le 4 novembre Yolande ARNOLD et Jean-Yves KIEHL, le 9 décembre

Naissances

Août

Orso CATTANEO, le 18

Septembre

Luna HEINRICH, le 2 Anaïs HEITZ, le 12

Octobre

Agathe RAPP, le 17

Novembre

Léna MATHIS, le 1^{er} Martin BARON, le 14

Décembre

Louane GUTFREUND, le 2

Décès

Juillet

Jean-Pierre LAUBACHER, **le 4** (79 ans)
Caterina SPATARA née CAPEZIO, **le 5** (96 ans)

Octobre

Marguerite HILD née WEISS, le 17 (100 ans)

Novembre

Pierre BREINER, le 9 (61 ans)

Décembre

André BOSSENMEYER, le 11 (94 ans)



6 janvier	USKM	Fête de Noël des Jeunes	Foyer
14 janvier	USKM	Cochonnailles	Foyer
17 janvier	Le Bon Temps	Assemblée générale	Foyer
19 janvier	Mairie	Réception sportifs méritants	Foyer
9 février	ALSATIA	Moules frites	Stand de tir
3 mars	Le Bon Temps	Théâtre cabaret La Budig	Foyer
En mars	Commission jeunesse / Municipalité	Carnaval	Foyer
17 mars	OSCL	Salon de Printemps	SMA
21 avril	АРРК	Matinée pêche	Etang
28 avril	АРРК	Matinée pêche	Etang
5 mai	APPK	Matinée pêche	Etang
8 mai	ALSATIA	Concours inter-sociétés	Stand de tir
12 mai	Municipalité	Humour des Notes	SMA
18 mai	АРРК	Pêche semi-nocturne	Etang
20 mai	USKM	Tournoi jeunes	Stade de l'Avenir
31 mai	École élémentaire	Kermesse	SMA
du 1 ^{er} au 23 juin	тск	Tournoi open	Tennis

Sous réserve de changement de date par l'OSC

